

BASO STABIL

DESCRIPTION :

TRAITEMENT DES EAUX EN ELEVAGE

Produit assurant une séquestration des sels de dureté des eaux pour limiter les phénomènes d'entartrage obstruant les systèmes de dosage et les canalisations

Conforme à la réglementation sur le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine : décret du 20 décembre 2001.

Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999.

UTILISATION :

- Les dépôts minéraux (fer, manganèse) fréquemment trouvés dans les eaux de forage ou de puits sont des sources de problèmes importants que l'utilisation du **BASOSTABIL** permet de prévenir.
- Le dosage du **BASOSTABIL** est fonction de la dureté de l'eau à traiter. Il sera de l'ordre de 10 à 40 ml/m³, de façon à ne pas dépasser la teneur limite en phosphates totaux (5 ppm), exprimés en P₂O₅.
- **BASOSTABIL** peut s'utiliser en association avec BASOPUR, désinfectant chloré pour eaux de boisson.

SECURITE :

- Date limite d'utilisation optimale : 2 ans après conditionnement (voir n° de lot).

CARACTERISTIQUES

- Aspect : liquide limpide
- pH solution à 1% : 10,7 ± 0,2
- Densité à 20°C : 1,065 ± 0,005
- Pouvoir moussant : non moussant

CONDITIONNEMENT

- Jerrican perdu jaune de 21 kg – Palette bois perdue (80x120) de 28 jerricans.

Produit réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur le site Internet ou sur demande

BASO STABIL article : HD42160

IR 12 / 14.01.13

1/1



Quaron s.A. S. – 3 rue de la Buhotière – ZI de la Haie des Cognets – 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande – France
Adresse postale : BP 89152 – 35091 Rennes Cedex 09 – France
Tél +33 (0)2 99 29 46 00 – Fax : +33 (0)2 99 30 52 12 – E-mail : info-france@quaron.com – E-site : www.quaron.com
Capital : 9 232 314 €uros – RCS Rennes B 301 252 870 – N° SIREN 301 252 870
N° SIRET 301 252 870 00144 – Code APE NAF 4675 Z - N° TVA FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »